

## Situation de l'influenza aviaire en France au 03/04/2017 (20h00)

Marie-Cécile Moisson (1), Anne Bronner (1)\*, Anne Van-De-Wiele (2), Antoine Humeau (2), Didier Calavas (3)\*, Audrey Schmitz (4), Eric Niqueux (4), Axelle Scoizec (5), Adeline Huneau-Salaün (5)

(1) DGAI, (2) ONCFS, (3) Anses-Lyon, (4) Unité virologie, LNR, Anses-Ploufragan, (5) Unité Epidémiologie aviaire, Anses-Ploufragan

\*Coordination Plateforme ESA

Les résultats présentés ci-après sont basés sur les foyers notifiés au système ADNS ou à l'OIE au 3 avril 2017, 20h00.

### POINTS MARQUANTS

Entre le 28 novembre 2016 et le 3 avril 2017, 485 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont été déclarés en élevage : parmi eux, 55 % (267/485) sont issus de la surveillance programmée, principalement détectés lors du dépistage des animaux avant abattage préventif (28,7 %, 139/485) et avant mouvement des animaux au sein des zones réglementées (18,6 %, 90/485). La part de foyers détectés au travers de la surveillance événementielle continue donc de diminuer (étant passée de 52 % au 21 février, à 45 % au 3 avril). Les foyers d'IAHP déclarés en élevage concernent pour 80,0 % (387/485) d'entre eux des élevages de palmipèdes, 12,2 % (59/485) des élevages de galliformes, et 5,6 % (27/485) des élevages multi-espèces. Pour 12 foyers (2,5 %, 12/485), l'information relative à l'espèce n'était pas disponible au moment de l'analyse des données.

Depuis la semaine du 6 mars, le nombre hebdomadaire de foyers incidents d'IAHP reste inférieur à 10, exceptée la semaine du 20 mars (16 foyers incidents), étant même nul la semaine du 27 mars pour la première fois depuis le début de cette épizootie. L'évolution vers une situation sanitaire favorable semble donc se maintenir depuis le début du mois de mars.

Depuis le dernier [point de situation en date du 20 mars 2017](#) :

- 22 foyers d'IAHP supplémentaires ont été détectés en élevage de volailles dans les départements des Pyrénées-Atlantiques (+19) et des Landes (+3), portant à 485 le nombre total de foyers d'IAHP détectés en élevage depuis le 28 novembre 2016 (date de déclaration du premier cas d'IAHP). Parmi ces 485 foyers d'IAHP, 348 sont attribués au virus H5N8, et 136 à des virus H5Nx (la neuraminidase n'ayant pas pu être identifiée), l'ensemble de ces virus étant issus de la lignée asiatique A/goose/Guangdong/1/1996 clade 2.3.4.4. Un autre foyer d'IAHP est attribué à un virus de sous-type H5N1, virus directement apparenté aux virus détectés au cours du précédent épisode 2015-2016 dans la même région (le dernier foyer détecté datait du 25 juillet 2016). Des investigations épidémiologiques sont en cours pour mieux comprendre cette nouvelle détection. Toutefois, considérant la pression de surveillance en place dans la zone, ce foyer est considéré comme localisé et sporadique.

- Un cas supplémentaire d'IAHP a été détecté dans l'avifaune sauvage libre dans le département des Landes, portant à 52 le nombre total de cas d'IAHP détectés dans l'avifaune libre depuis le 28 novembre 2016 (dont 33 cas attribués au virus H5N8 et 19 cas attribués aux virus H5Nx). Contrairement à l'Allemagne, les cas

recensés en France dans l'avifaune restent relativement épars, à l'exception de la Dombes où 24 cas ont été détectés entre le 5 janvier et le 21 février (sur 43 oiseaux trouvés morts et dépistés).

- Aucun cas supplémentaire d'IAHP n'a été détecté dans l'avifaune captive, le nombre de cas détectés dans cette population reste donc de trois depuis le 28 novembre 2016, tous attribués au virus H5N8.

- Deux foyers d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) supplémentaires ont été détectés en élevage de volailles, l'un dans les Deux-Sèvres, l'autre en Charente-Maritime, portant à 46 le nombre total de foyers d'IAFP détectés en élevage depuis le 28 novembre 2016. Le nombre de cas d'IAFP détectés dans l'avifaune captive reste de un (Tableau 1).

**Tableau 1 : Répartition des foyers (en élevages) et des cas (dans l'avifaune) déclarés d'IAHP et d'IAFP réglementés, selon l'espèce et le sous-type (entre le 28/11/2016 et le 03/04/2017 à 20h00).**

Pathogénicité	Sous-type	Volailles domestiques				Total	Avifaune captive	Avifaune libre
		Galliformes	Multi-espèces	Palmipèdes	Non renseignée			
HP	H5Nx	6	3	121	6	136	0	19
	H5N1	0	0	1	0	1	0	0
	H5N8	53	24	265	7	348	3	33
<b>Total HP</b>		<b>59</b>	<b>27</b>	<b>387</b>	<b>12</b>	<b>485</b>	<b>3</b>	<b>52</b>
FP	H5Nx	0	0	12	0	12	0	
	H5N1	1	1	12	0	14	0	
	H5N2	0	0	8	1	8	1	
	H5N3	0	0	5	0	5	0	
	H5N8	0	0	1	0	1	0	
	H5N9	0	0	6	0	6	0	
<b>Total FP</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>44</b>	<b>1</b>	<b>46</b>	<b>1</b>	

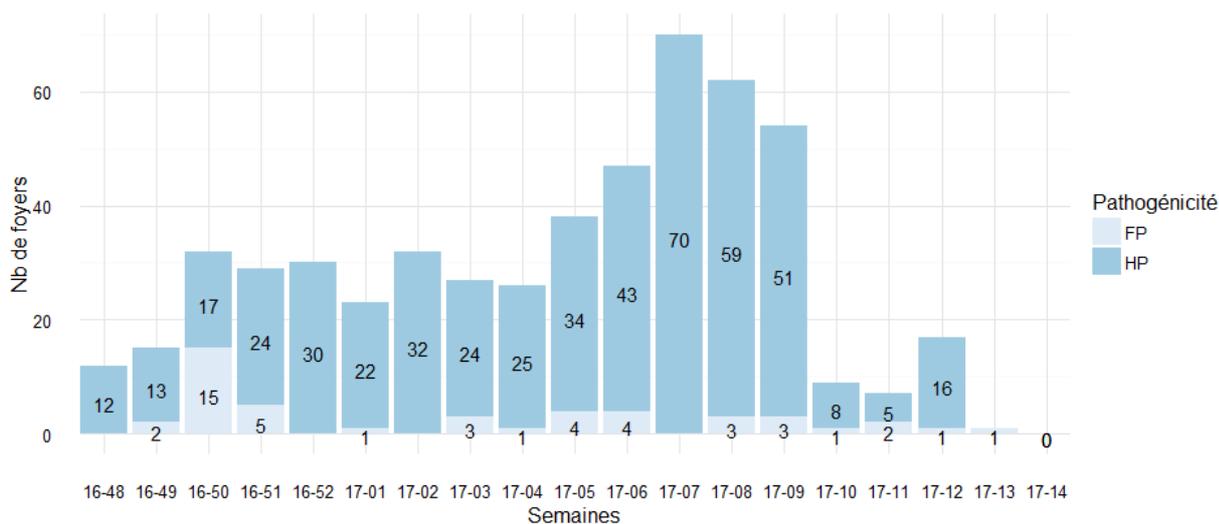
## I. VOLAILLES DOMESTIQUES

### I.1. Evolution temporelle des foyers détectés en élevage

Le nombre hebdomadaire de foyers d'IAHP a connu un pic la deuxième semaine de février (semaine 17-07), et a décliné fortement la deuxième semaine de mars (semaine 17-10), passant de 51 foyers détectés la première semaine de mars (semaine 17-09) à seulement 8 foyers détectés la semaine suivante. Depuis, le nombre hebdomadaire de foyers d'IAHP diminue, même si 16 foyers d'IAHP ont été détectés durant la semaine du 20 mars (semaine 17-12). A noter qu'aucun foyer d'IAHP n'a été détecté la semaine du 27 mars 2017 (semaine 17-13).

Le nombre hebdomadaire de foyers d'IAFP a connu un pic avec 15 foyers détectés la deuxième semaine de décembre (semaine 16-50) mais reste inférieur à cinq depuis la troisième semaine de décembre (semaine 16-51), étant même nul certaines semaines (Figure 1).

**Figure 1 : Nombre de foyers d'IAHP et d'IAFP réglementés détectés en élevage par semaine entre le 28/11/2016 et le 03/04/2017 à 20h00.** La date considérée est la date de suspicion déclarée à la DGAI lorsqu'elle est connue, et à défaut, c'est la date de confirmation des résultats au LNR qui est considérée (N=531 dont 46 foyers d'IAFP et 485 foyers d'IAHP). La semaine 2017-14 était en cours au moment de l'analyse des données.



### I.2. Description des foyers d'IAHP

- Evolution temporelle par département

Une carte interactive de la répartition des foyers et cas d'IAHP est mise à jour dans le cadre de la veille sanitaire internationale (VSI), et est disponible sur le lien suivant : [cliquer ici](#).

Depuis le dernier [point de situation en date du 20 mars 2017](#), les foyers d'IAHP en élevage sont toujours détectés dans les mêmes neuf départements : la majorité est toujours située dans le département des Landes pour lequel trois foyers supplémentaires ont été détectés (n=286 au total, 59 % de la totalité des foyers d'IAHP). Toutefois, 19 nouveaux foyers ont été détectés dans le département des Pyrénées-Atlantiques (n=52 au total, 10,7 % de la totalité des foyers). Aucun nouveau foyer n'a été détecté dans les départements du Gers (n=96 au total, 19,8 %), des Hautes-Pyrénées (n=24 au total, 4,9%), du Lot-et-Garonne (n=13 au total, 2,7%), du Tarn (n=8 au total, 1,6 %), des Deux-Sèvres (n=3 au total, 0,6 %), de l'Aveyron (n=2 au total, 0,4 %) et de la Haute-Garonne (n=1 au total, 0,2 %) (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition du nombre de foyers d'IAHP déclarés en élevage par département au 03/04/2017 à 20h.

Département	IAHP				Proportion (%)
	H5Nx	H5N8	H5N1	Total	
Landes(40)	98	188	0	286	59,0
Gers(32)	16	80	0	96	19,8
Pyrénées-Atlantiques(64)	15	36	1	52	10,7
Hautes-Pyrénées(65)	4	20	0	24	4,9
Lot-et-Garonne(47)	1	12	0	13	2,7
Tarn(81)	1	7	0	8	1,6
Deux-Sèvres(79)	1	2	0	3	0,6
Aveyron(12)	0	2	0	2	0,4
Haute-Garonne(31)	0	1	0	1	0,2
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>348</b>	<b>1</b>	<b>485</b>	

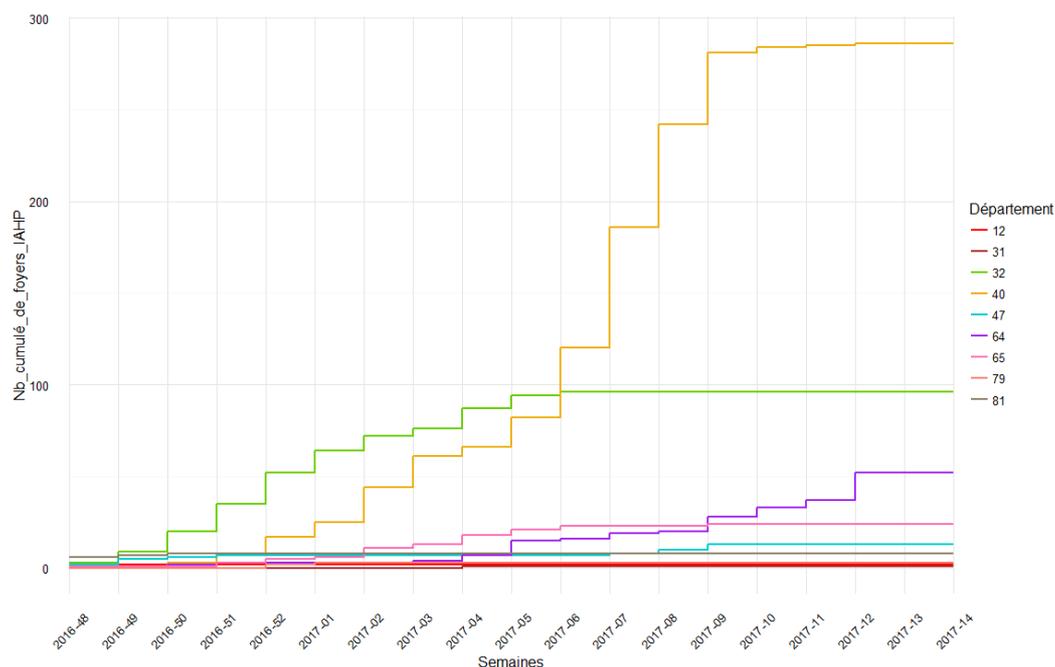
Le nombre hebdomadaire de foyers incidents diminue fortement dans le département des Landes depuis la dernière semaine de février (semaine 17-09) : supérieur à 30 depuis la première semaine de février (semaine 17-06) avec un pic de 66 foyers incidents la deuxième semaine de février (semaine 17-07), il passe de 39 foyers incidents la dernière semaine de février (semaine 17-09) à trois foyers incidents la première semaine de mars (semaine 17-10), puis à un seul foyer incident les deuxième et troisième semaines de mars (semaines 17-11 et 17-12) et aucun foyer n'a été détecté la dernière semaine de mars (semaine 17-13) (Figure 2).

En revanche, dans le département des Pyrénées-Atlantiques, 15 foyers incidents ont été détectés la troisième semaine de mars (semaine 17-12), nombre de foyers incidents hebdomadaire maximal pour ce département, mais aucun n'a été détecté la dernière semaine de mars (semaine 17-13)(Figure2).

Le nombre hebdomadaire de foyers incidents reste nul dans le département du Gers depuis la deuxième semaine de février (semaine 17-07)(Figure 2).

Pour les autres départements, le nombre hebdomadaire de foyers incidents reste inférieur à dix depuis le début de l'épizootie et, pour la première fois depuis seize semaines, aucun foyer n'a été détecté la semaine du 27 mars 2017 (semaine 17-13) quel que soit le département (Figure 2).

Figure 2 : Nombre cumulé de foyers IAHP déclarés entre le 28/11/2016 et le 03/04/2017 par département (n=485). La date considérée est la date de suspicion déclarée à la DGAI lorsqu'elle est connue, et par défaut, la date de confirmation des résultats au LNR.



- Types d'élevages atteints

Une interprétation de la variabilité des taux de mortalité observés lors de la détection des foyers ainsi que la description des signes cliniques observés en élevage de volailles sont proposées dans le [point de situation en date du 6 février 2017](#).

Les 485 foyers d'IAHP H5 déclarés en élevage concernent pour 80,0 % (387/485) d'entre eux des élevages de palmipèdes, 12,2 % (59/485) des élevages de galliformes, et 5,6 % (27/485) des élevages multi-espèces. Pour 12 foyers (2,5 %, 12/485), l'information relative à l'espèce n'était pas disponible au moment de l'analyse des données.

- Modalités de détection

A chaque détection de foyers en élevage, en plus d'une vigilance renforcée demandée aux acteurs de la surveillance événementielle, une surveillance programmée est mise en place. Ainsi, les élevages en lien épidémiologique avec un foyer, les élevages situés au sein des zones réglementées, et les élevages faisant l'objet d'un abattage préventif ont fait l'objet de dépistages virologiques. Dans le cas de mouvement de volailles à partir d'élevages situés dans les zones réglementées, des dépistages sont également systématiquement effectués.

Depuis le [point de situation en date du 21 février 2017](#), la part de foyers détectés par la surveillance événementielle continue à diminuer : elle est à ce jour de 44,9 % (218/485), contre 46,0 % (213/463) le 20 mars, 48,3 % (205/424) le 6 mars 2017 et 51,5 % (169/328) le 21 février 2017.

Parmi les 86 foyers en élevage détenant des galliformes (incluant les basses-cours), 75 ont été détectés par la surveillance événementielle (55 élevages de galliformes et 20 élevages multi-espèces); les 11 autres (quatre élevages de galliformes et sept élevages multi-espèces) ont été détectés par la surveillance programmée à partir des enquêtes épidémiologiques conduites dans les foyers (Tableau 3).

Parmi les 387 foyers en élevage détenant uniquement des palmipèdes (incluant les basses-cours), la

surveillance événementielle a permis d'en identifier 36,7 % (142/387). Les autres foyers détectés en élevage de palmipèdes ont été découverts : par le dépistage lors d'abattages préventifs, 32,8% (127/387), par le dépistage de lots d'animaux avant leur sortie d'une zone réglementée, 21,4 % (83/387), par des investigations menées sur les liens épidémiologiques à partir des enquêtes épidémiologiques conduites dans les foyers, 7,2 % (28/387), par la surveillance menée dans les élevages situés dans les zones de protection, 1,2 % (5/387), et par la surveillance conduite dans les élevages de palmipèdes reproducteurs (0,2 %, 1/387). Pour un des foyers d'IAHP détectés en élevage de palmipèdes, l'information relative au contexte de la découverte n'était pas disponible au moment de l'analyse des données (Tableau 3).

**Tableau 3 : Répartition des foyers découverts en élevage domestique entre le 26/11/2016 et le 03/04/2017 à 20h00 et attribués à de l'IAHP H5, selon leur contexte de découverte et l'espèce concernée.**

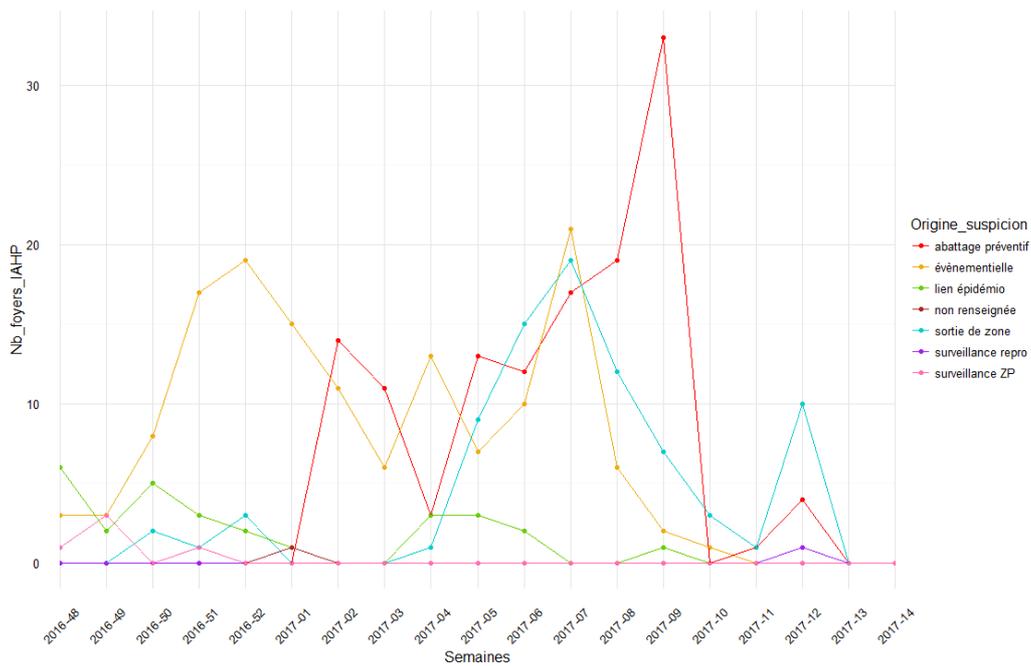
Contexte de découverte	Nb de foyers attribués à de l'IAHP H5 (dont nb de H5N8)				Total	Proportion (%)
	Galliformes	Multi-espèces	Palmipèdes	Non renseigné		
Surveillance événementielle	55(50)	20(20)	142(129)	1(1)	<b>218</b>	44,9
Surveillance abattage préventif	0	2(1)	127(47)	10(4)	<b>139</b>	28,7
Dépistage avant mouvement d'un lot en sortie de zone	2(1)	4(3)	83(63)	1(1)	<b>90</b>	18,6
Enquête épidémiologique	1(1)	1	28(22)	0	<b>30</b>	6,2
Surveillance en zone de protection	1(1)	0	5(4)	0	<b>6</b>	1,2
Surveillance des reproducteurs	0	0	1	0	<b>1</b>	0,2
Non renseigné	0	0	1	0	<b>1</b>	0,2
<b>Total</b>	<b>59(53)</b>	<b>27(24)</b>	<b>387(265)</b>	<b>12(6)</b>	<b>485(348)</b>	
<b>Proportion (%)</b>	12,2	5,6	80,0	2,7		

A partir de la dernière semaine de janvier (semaine 17-05), la majorité des foyers en élevage de palmipèdes a été détectée par le dépistage des animaux lors d'abattage préventif ou par le dépistage des animaux avant sortie d'une zone réglementée, exceptée la deuxième semaine de février (semaine 17-07) et la deuxième semaine de mars (semaine 17-10) (Figure 3(a)).

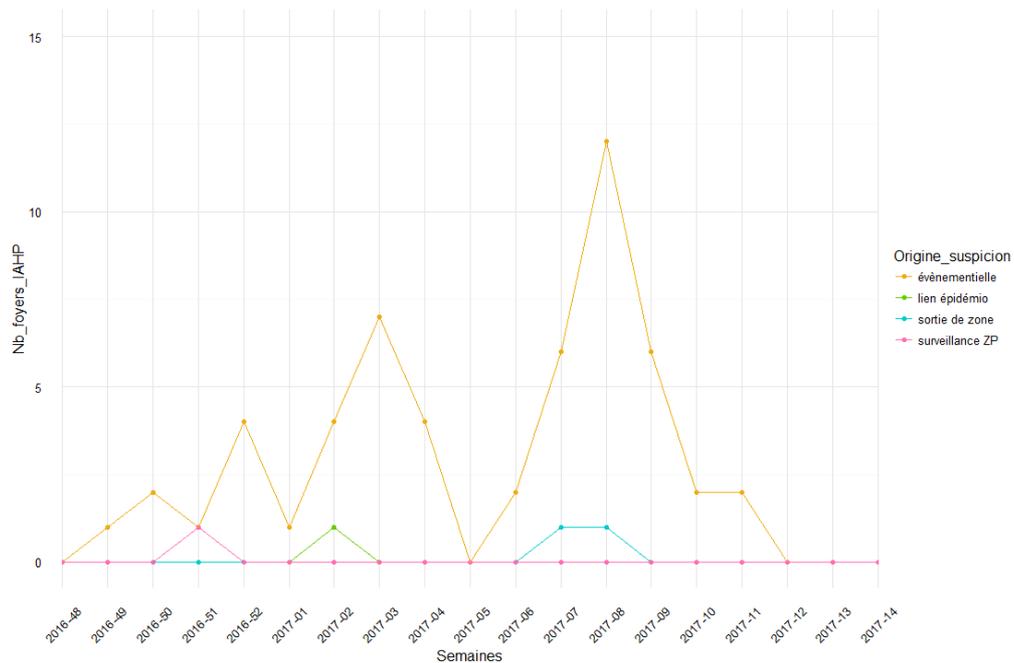
Dans les élevages de galliformes, la surveillance événementielle reste le mode de détection majoritaire sur l'ensemble de la période (Figure 3(b)).

Figure 3 : Nombre hebdomadaire de foyers détectés selon l'origine de la suspicion : (a) dans les élevages détenant des palmipèdes uniquement (n=387) , et (b) dans les élevages détenant des galliformes uniquement (n=58), entre le 28/11/2016 et le 03/04/2017 à 20h00.

(a)



(b)



### 1.3. Foyers d'IAFP

- Répartition par département

Depuis le dernier [point de situation en date du 20 mars 2017](#), deux foyers d'IAFP ont été détectés : l'un en Charente-Maritime, département dans lequel aucun foyer n'avait été détecté depuis le début de l'épizootie, et l'autre dans le département des Deux-Sèvres (n=3 au total) (Tableau 4).

Tableau 4 : Répartition du nombre de foyers d'IAFP déclarés en élevage par département au 03/04/2017 à 20h.

Département	IAFP						Total	Proportion (%)
	H5Nx	H5N1	H5N2	H5N3	H5N8	H5N9		
Charente-Maritime(17)	1	0	0	0	0	0	1	2,2
Gers(32)	2	8	0	0	0	5	15	32,6
Landes(40)	5	3	2	1	1	0	12	26,1
Lot-et-Garonne(47)	1	0	0	0	0	0	1	2,2
Pyrénées-Atlantiques(64)	0	0	6	2	0	0	8	17,4
Hautes-Pyrénées(65)	1	2	0	0	0	1	4	8,7
Deux-Sèvres(79)	0	1	0	2	0	0	3	6,5
Tarn(81)	2	0	0	0	0	0	2	4,3
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>46</b>	

- Types d'élevages atteints et modalités de détection

Parmi les 46 foyers d'IAFP détectés en élevage, on comptait 44 élevages de palmipèdes, un élevage de galliformes, et un élevage multi-espèces. Ils ont été détectés dans le cadre des dépistages sur des lots d'animaux avant sortie de zone (n=20), de la surveillance lors d'abattage préventif (n=13), d'enquêtes épidémiologiques (n=8), de la surveillance en zones réglementées (n=3) ou de la surveillance événementielle (n=1). Pour un élevage de palmipèdes, l'origine de la suspicion n'était pas connue au moment de l'analyse des données (Tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des foyers d'IAFP découverts en élevage domestique entre le 26/11/2016 et le 03/04/2017 à 20h00 selon leur contexte de découverte et l'espèce concernée.

Contexte de découverte	Nb de foyers attribués à de l'IAFP				Proportion (%)
	Galliformes	Multi-espèces	Palmipèdes	Total	
Dépistage avant mouvement d'un lot en sortie de zone	0	0	20	20	43,5
Surveillance abattage préventif	0	0	13	13	28,3
Enquête épidémiologique	1	1	6	8	17,4
Surveillance en zone de contrôle temporaire	0	0	2	2	4,3
Surveillance en zone de protection	0	0	1	1	2,2
Surveillance événementielle	0	0	1	1	2,2
Non renseigné	0	0	1	1	2,2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>44</b>	<b>46</b>	
<b>Proportion (%)</b>	2,2	2,2	95,7		

#### I.4. Résultats de la surveillance événementielle

Les données ci-après concernent les suspicions cliniques issues de la surveillance événementielle.

Entre le 28 novembre 2016 et le 03 avril 2017, 323 suspicions événementielles d'IA ont été recensées dans

les troupeaux de volailles domestiques en France (Figure 4). Depuis le dernier point de situation en date du 20 mars 2017, sept suspicions supplémentaires ont été rapportées : six situées en dehors de la zone d'épizootie (Aisne, Ardèche, Charentes-Maritime, Maine-et-Loire, Savoie et Val d'Oise) et une dans les Pyrénées-Atlantiques. Trois d'entre elles concernaient des basses-cours de galliformes, deux des élevages de galliformes, une portait sur un troupeau de palmipèdes et la dernière suspicion concernait des cadavres de volailles domestiques abandonnés sur un chemin. On constate une très nette diminution du nombre de suspicions hebdomadaires depuis le début du mois de mars (semaine 2017-09), accompagnée d'une baisse du taux de confirmation de ces suspicions (Figure 4). Le nombre des cas cliniques semble donc stabilisé dans les élevages de volailles commerciales, l'identification du dernier foyer clinique d'IAHP de type H5 datant du 18 mars 2017 dans un élevage de poulets des Pyrénées-Atlantiques. Depuis ce cas, seule une autre suspicion clinique a été confirmée dans une basse-cour dans la même commune que l'élevage de poulets.

Figure 4 : Nombre de suspicions issues de la surveillance événementielle d'IA confirmées, infirmées ou en cours d'analyse entre le 26/11/2016 et le 03/04/2017 à 20h00 (n= 323 suspicions dans des troupeaux de volailles domestiques en France). La date considérée est la date de suspicion déclarée à la DGAI.

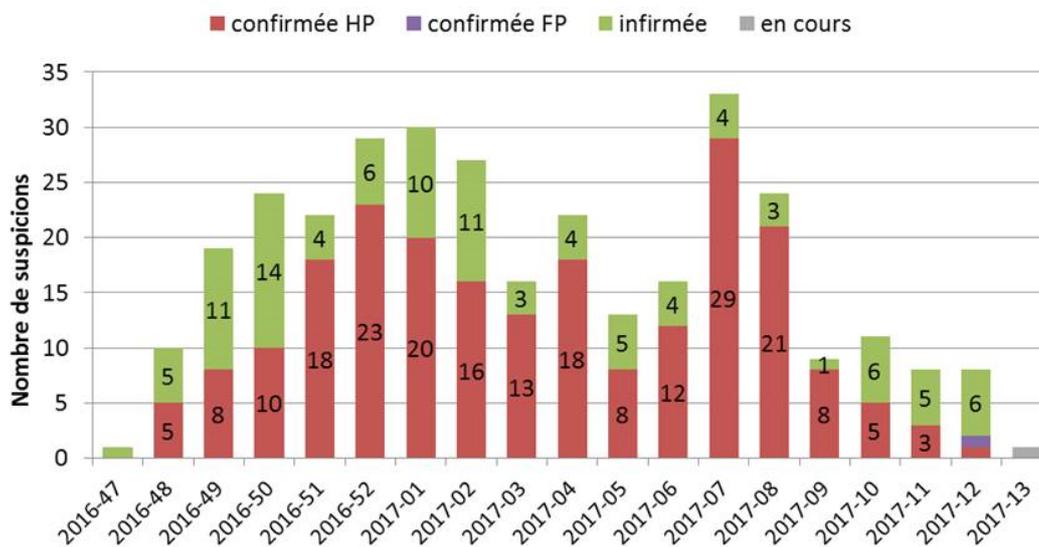
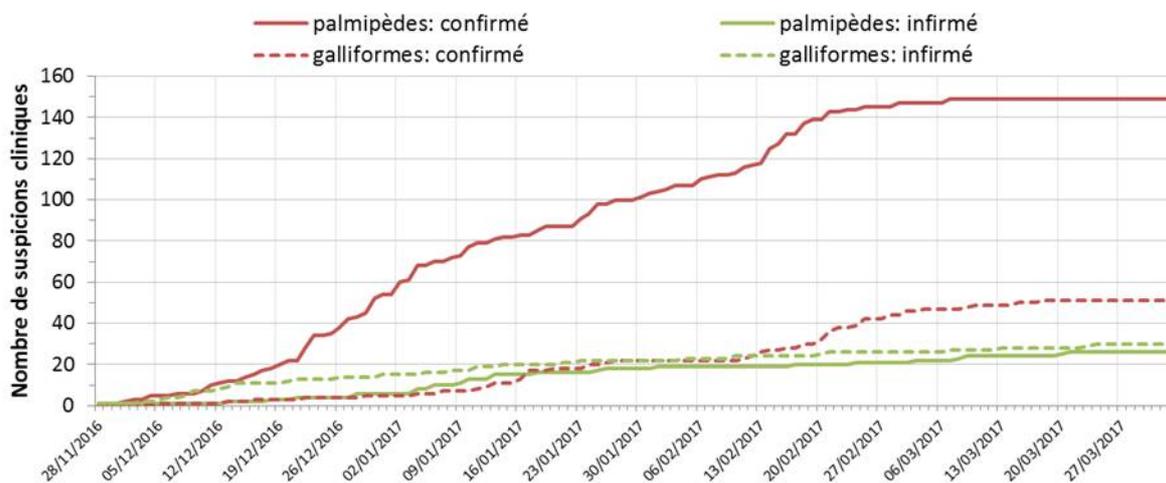


Figure 5 : Nombre cumulé de suspicions cliniques confirmées IAHP et infirmées dans les troupeaux domestiques commerciaux de palmipèdes et de galliformes entre le 28/12/2016 et le 03/04/2017 à 20h00 en France (N= 256 suspicions renseignées).



Depuis le début de l'épizootie, 218 foyers d'IA H5HP ont été identifiés via la surveillance événementielle. Cinq foyers supplémentaires d'IAHP H5N8 ont été détectés depuis le [dernier point de situation en date du 20 mars 2017](#), tous dans des élevages détenant des galliformes. Le fait marquant de la période écoulée est l'identification d'un foyer d'IAFP de sous-type H5 N non identifié suite à une suspicion clinique dans un élevage de palmipèdes de Charentes-Maritime. Il s'agit de la première détection d'IAFP chez des volailles domestiques par ce mode de surveillance depuis le début de l'épizootie.

**Tableau 6 : Nombre de suspicions événementielles confirmées, infirmées ou en cours d'investigation par type de production entre le 26/11/2016 et le 03/04/2017 à 20h00 (n=323 suspicions en élevage de volailles domestiques en France).** Les effectifs entre parenthèses indiquent l'évolution depuis la note en date du 20/03/2017. Les basse-cours sont définies selon l'effectif de volailles présentes dans l'élevage, quelle que soit l'espèce.

Production	Nombre de suspicions (nb de foyers supplémentaires depuis le dernier point de situation)				
	Confirmée H5HP	Confirmée H5FP	Infirmée	Total	En cours
Palmipèdes	140	1 (1)	26 (2)	167	0
Galliformes	48 (2)	0	31 (2)	79	0
Palmipèdes et galliformes	13 (1)	0	2	15	0
Columbiformes	0	0	2	2	0
Basses-cours ou oiseaux d'ornement*	17 (2)	0	40 (2)	57	1
Non renseignée	0	0	2	2	0
<b>Total</b>	<b>218 (5)</b>	<b>1 (1)</b>	<b>103 (6)</b>	<b>322</b>	<b>1</b>

\*Sept basses-cours infectées comprenaient des palmipèdes et des galliformes, six exclusivement des galliformes, deux que des palmipèdes et deux autres des oiseaux variés dont des oiseaux d'ornement.

## II. AVIFAUNE

### II.1. Description des cas d'IAHP détectés dans l'avifaune

Un cas correspond à un ou plusieurs oiseaux trouvés morts le même jour, sur un même site. Au total 55 cas confirmés positifs IAHP au LNR (individuels ou groupés) ont été déclarés, soit un cas supplémentaire dans l'avifaune libre depuis le dernier [point de situation en date du 20 mars 2017](#).

- Départements concernés

Les 55 cas d'IAHP ont été détectés dans 15 départements. Le cas supplémentaire depuis le dernier point de situation a été détecté dans le département des Landes.

Le nombre de cas détectés dans l'avifaune pour les autres départements n'a pas évolué depuis le dernier point de situation, et la majorité des cas détectés dans l'avifaune reste donc située dans le département de l'Ain (n=24 cas) et du Gers (n=7) (Tableau 7).

Tableau 7 : Cas d'influenza aviaire IAHP H5 détectés dans l'avifaune captive ou libre par département (entre le 26/11/2016 et le 03/04/2017 à 20h00)

Département	Type d'avifaune				
	captive		libre		
	H5N8	Total	H5Nx	H5N8	Total
Ain(01)	0	0	9	15	24
Gers(32)	0	0	2	5	7
Landes(40)	0	0	4	0	4
Loire-Atlantique(44)	0	0	0	1	1
Lot-et-Garonne(47)	0	0	1	2	3
Manche(50)	0	0	0	1	1
Pas-de-Calais(62)	1	1	0	0	0
Pyrénées-Atlantiques(64)	0	0	3	0	3
Hautes-Pyrénées (65)	0	0	0	1	1
Bas-Rhin (67)	0	0	0	1	1
Haut-Rhin (68)	1	1	0	0	0
Rhône(69)	1	1	0	0	0
Haute-Savoie(74)	0	0	0	2	2
Tarn(81)	0	0	0	2	2
Vosges (88)	0	0	0	3	3
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>33</b>	<b>52</b>

- Espèces touchées

Le cas supplémentaire détecté dans l'avifaune libre concerne un étourneau sansonnet, espèce non répertoriée jusqu'à présent parmi les cas d'IAHP. Les espèces concernées par les 52 cas d'IAHP détectés dans l'avifaune libre restent le plus souvent des cygnes (23 cas sur 52) principalement situés dans le département de l'Ain (19 cas sur 23), et des buses variables (8 cas sur 52) principalement situées dans le département du Gers (5 cas sur 8) (Tableau 8).

Les trois cas d'IAHP détectés dans l'avifaune captive concernaient pour l'un des canards siffleurs et chipeaux détenus dans le Pas-de-Calais, et pour les deux autres des oiseaux d'ornement (oies) détenus dans le département du Rhône et du Haut-Rhin.

Tableau 8 : Liste des espèces ayant fait l'objet de cas confirmés d'IAHP dans l'avifaune libre entre le 26/11/2016 et le 03/04/2017 à 20h00.

Espèce		Type migratoire <sup>1</sup>	Département	Sous-type viral		Nombre total de cas
Nom commun	Nom latin			H5N8	H5Nx	
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	petit migrateur	01	1	0	1
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	sédentaire	32	4	1	5
			40	0	2	2
			64	0	1	1
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	petit migrateur	01	1	0	1
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	grand migrateur	47	1	0	1
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	grand migrateur	50	1	0	1
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	petit migrateur	01	9	10	19
			88	3	0	3
			44	1	0	1
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	sédentaire	01	0	1	1
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	sédentaire	32	1	0	1
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	petit migrateur	74	1	0	1
Goéland leucopnée	<i>Larus michaelis</i>	petit migrateur	74	1	0	1
Goéland pontique	<i>Larus cachinnans</i>	petit migrateur	65	1	0	1
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	grand migrateur	32	0	1	1
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	sédentaire	01	0	1	1
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	sédentaire	40	0	1	1
			47	1	0	1
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	petit migrateur	01	1	1	2
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	grand migrateur	67	1	0	1
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	sédentaire	81	1	0	1
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	grand migrateur	64	0	2	2
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	sédentaire	81	1	0	1
			47	0	1	1
<b>Total</b>				<b>30</b>	<b>22</b>	<b>52</b>

<sup>1</sup>Ici, une espèce qui migre entre pays est définie comme « petit migrateur » et une espèce qui migre entre continents est définie comme « grand migrateur »

## II.2. Surveillance événementielle de l'avifaune

- Modalités de la surveillance événementielle

Cette surveillance s'appuie en priorité sur le réseau Sagir, dont l'ensemble du dispositif mis en place est détaillé dans [le point de situation en date du 6 février 2017](#).

- Résultats de la surveillance événementielle

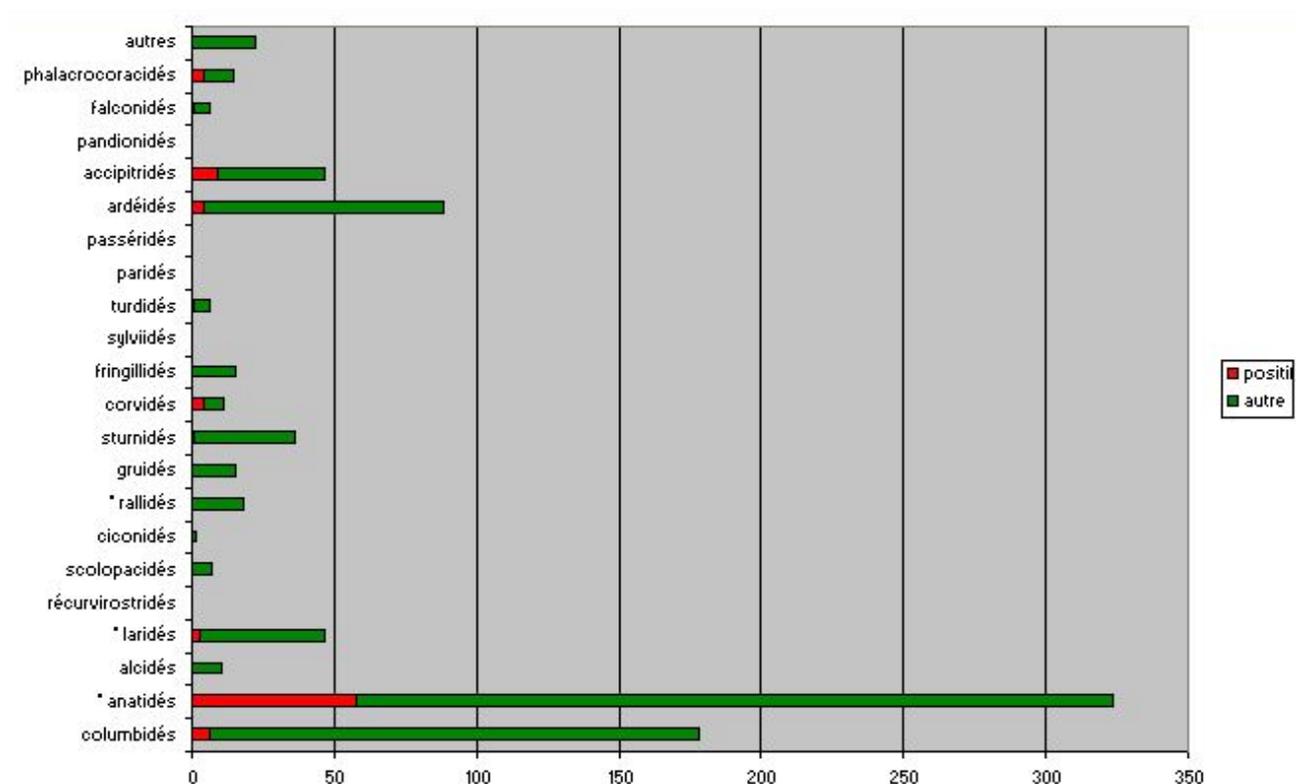
Parmi les 887 oiseaux collectés depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016, 90 ont été positifs, répartis en 55 cas. Les résultats sont disponibles pour 711 oiseaux au total, dont 239 oiseaux en 2016, et 472 en 2017. Pour les autres oiseaux, les analyses sont en cours au laboratoire de criblage ou le nombre de résultats négatifs n'était pas disponible au moment de l'analyse des données.

### Répartition par famille

Parmi les oiseaux collectés, 26 familles sont représentées. Les plus représentées sont les Anatidés (n=324) et les Columbides (n=179). Les cas détectés positifs vis à vis de l'influenza aviaire ont été détectés dans dix familles différentes. A noter que la famille des Ardéidés, dont les espèces fréquentent une large variété de milieux humides, est également bien représentée, bien qu'elle ne soit pas spécifiquement ciblée dans le protocole de surveillance renforcée (pour rappel : prélèvement systématique des cadavres d'oiseaux d'eau

dès le premier trouvé pour les espèces suivantes : cygnes, canards, oies (Anatidés), mouettes, goélands (Laridés), poules d'eau, foulques, râles (Rallidés)) (Figure 6).

Figure 6 : Répartition du nombre d'oiseaux collectés et de ceux ayant été confirmés positifs H5 vis à vis de l'influenza aviaire, par famille (n =887) entre le 1<sup>er</sup> novembre 2016 et le 3 avril 2017. La catégorie "autre" intègre les résultats négatifs et en cours.

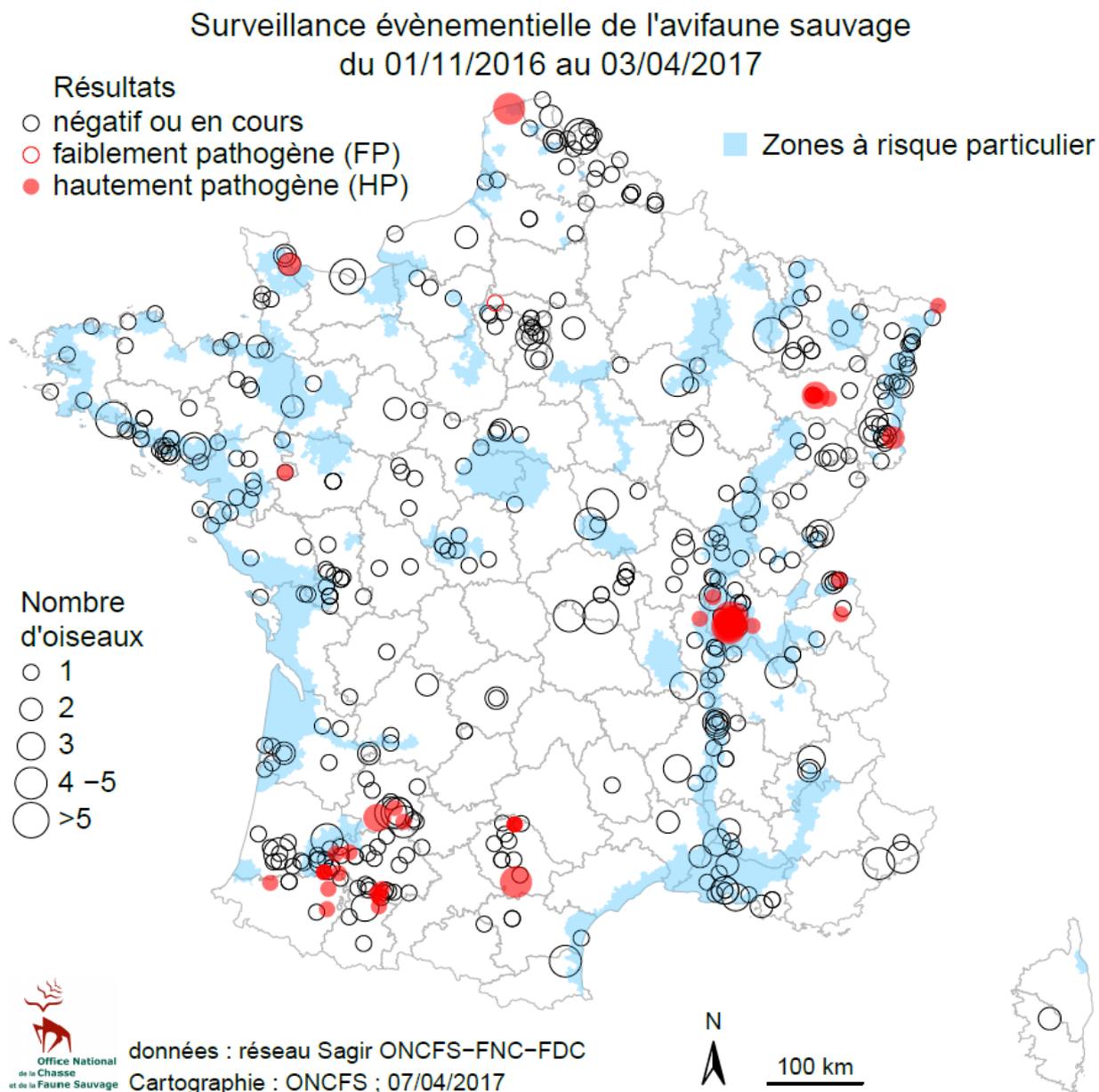


\* Familles faisant l'objet d'une surveillance renforcée (collecte et analyse systématique dès le premier individu trouvé mort)

### Répartition géographique

La Figure 7 présente la répartition géographique de l'ensemble des oiseaux collectés, dont les 56 cas confirmés positifs vis à vis de l'influenza aviaire (55 cas d'IAHP et un cas d'IAFP) dans l'avifaune.

Figure 7 : Répartition géographique des oiseaux sauvages ou issus de l'avifaune captive collectés au niveau national dans le cadre de la surveillance événementielle, selon le nombre d'individus collectés et leur statut vis à vis de l'influenza aviaire.



### II.3. Surveillance programmée de l'avifaune dans les sites de concentration d'oiseaux migrateurs

L'ensemble du dispositif mis en place est détaillé dans le [point de situation en date du 6 février 2017](#) et les premiers résultats ont été présentés dans le [point de situation en date du 6 mars 2017](#).